

Navexpo. Un zeste d'innovation sur le salon

Emmanuelle Gourvès

Lancé hier, le premier salon Navexpo, dédié au secteur maritime professionnel, se poursuit jusqu'à demain au port de Lorient La Base. 97 entreprises, nationales et internationales, y exposent. À flot, sont aussi présentés une dizaine de bateaux. Un salon novateur où s'invite un zeste d'innovation. Focus.

1. Le salon Navexpo se poursuit jusqu'à demain à Lorient La Base.
2. Olivier Moriceau et Oanh Kim, de Barillec Marine, manipulent le simulateur VarShaft®.
3. Yannick Bian, d'Ételium, planche sur L'Aour-Lan, un chalutier qui tourne à l'huile végétale.

Photos Emmanuelle Gourvès et Robert Le Gall



Les professionnels du navire de travail ont rendez-vous, jusqu'à demain, à Lorient La Base, où se tient le salon Navexpo. Inspiré du Seawork, de Southampton, c'est le premier du genre dans l'Hexagone. 97 entreprises, nationales et internationales, y exposent : des chantiers navals, des architectes, des motoristes, des équipementiers, des opérateurs de services maritimes, des professionnels de l'aménagement portuaire et offshore...

Des économies d'énergie avec VarShaft®

Parmi eux, une trentaine de sociétés bretonnes, dont 17 issues du pays de Lorient. Pour se démarquer, certaines rivalisent d'ingéniosité et innovent. À l'instar de

l'entreprise Barillec Marine, implantée à Concarneau et Lorient, qui dévoile son prototype VarShaft®.

« C'est un concept développé pour faire des économies d'énergie sur des bateaux qui ont besoin de 230 volts. Le principe est de créer un réseau électrique de bord efficace, stable et de qualité, quel que soit le régime du moteur propulsif », résume Olivier Moriceau, adjoint responsable des affaires.

L'idée du prototype a germé à l'automne 2015. Son fonctionnement : une génératrice, entraînée à vitesse variable par le moteur, alimente un réseau d'électricité alternatif, à tension et à fréquence fixes, à l'aide d'un convertisseur électronique. Autre-

ment dit, quand on accélère, les aiguilles du réseau électrique restent fixes ! « Le moteur de propulsion fonctionne à son meilleur rendement et réalise jusqu'à 10 à 15 % d'économies de carburant, précise le jeune homme. Même avec des prix de carburant aujourd'hui très bas, on estime un retour sur investissement entre deux et quatre ans, selon la configuration du projet. La technologie est en effet adaptable à tous types de bateaux, des navires de pêche ou de servitude de 15 à 30 m. Des armateurs ont déjà montré leur intérêt pour le concept », se réjouit le jeune homme.

À l'heure des défis économiques et environnementaux, voilà une première innovation qui fait sens.

Elle n'est pas la seule présentée sur le salon.

La société Ételium, basée à Belz, y va également de sa petite innovation.

Un navire « zéro carbone zéro pétrole »

Son patron, Yannick Bian, travaille sur « un navire zéro carbone, zéro pétrole. C'est un projet de chalutier éco-responsable qui tourne à l'huile végétale recyclée ». Baptisée L'Aour-Lan, cette technologie est envisagée pour l'armement Jégou, à Étel, dont l'objectif est de créer un armement à la petite pêche totalement innovant.

« Chaque jour, dans la restauration, des dizaines de litres d'huile partent à la poubelle. Il faut profi-

ter de cette manne et l'utiliser comme comburant », simplifie celui qui utilise déjà cette technologie dans sa voiture. « Et je ne sens pas la frite ! », plaisante-t-il. Le projet est à l'étude depuis un an, en lien notamment avec l'Institut national de recherche pour les huiles et oléagineux. Par ailleurs, une campagne de financement participatif a été lancée sur la plate-forme Ekosea, spécialisée dans le nautisme et l'écologie. Reste à patienter un peu pour la construction de ce bateau vert, annoncée pour septembre 2016.

▼ Pratique

Navexpo, jusqu'à demain, à Lorient La Base, de 9 h 30 à 18 h. Site internet, navexpo.com

Semaine de l'éconavigation. Deux rendez-vous au pays de Lorient

Le réseau EcoNav propose la première Semaine de l'éconavigation, pendant la Semaine européenne du développement durable, du 30 mai au 5 juin.

Un rendez-vous majeur pour la promotion des changements de comportement en faveur du développement durable. Les acteurs de l'éconavigation (entreprises, ONG, centres de recherche et de formation, collectivités, etc.) se mobilisent pour faire connaître leurs actions, leurs innovations et montrer qu'il est possible de naviguer plus durable.

Une dizaine d'événements, qui reflètent la diversité de l'éconavigation, sont programmés en Bretagne, dont deux dans le pays de Lorient.

Une aire de carénage mobile en démonstration le 30 mai

Une démonstration de CarenEcolo,

aire de carénage mobile, aura lieu le lundi 30 mai, à 14 h, au port de Guidel, en partenariat avec l'Association des ports de plaisance de Bretagne (APPB). Inventé par Gaëtan Fouquet, ce poste de lavage mobile propose aux collectivités et ports une solution technique intéressante pour répondre à la question de mobilité des plaisanciers.

La gestion des déchets en débat le 31 mai

Une conférence intitulée « Déchets et économie circulaire dans les activités maritimes », est programmée mardi 31, à 10 h, à la Maison de la mer, à Lorient.

L'occasion de découvrir des initiatives exemplaires dans la gestion des déchets générés par les professionnels de la pêche et d'engager une réflexion sur les transpositions possibles entre les différents secteurs maritimes.

Impôts. La CGT contre le prélèvement à la source

La CGT Finances publiques a mobilisé quelques adhérents, hier après-midi, devant le centre des impôts. À l'heure où le public se presse aux guichets pour obtenir des informations sur leurs déclarations d'impôts, les militants de la CGT ont distribué des tracts pour les alerter des risques du prélèvement à la source qui sera mis en place à partir de 2018 (pour les revenus de 2016).

« Toujours une déclaration à remplir »

« Sur le papier, le principe paraît simple : prélever l'impôt sur le revenu directement sur le salaire en temps réel et non plus l'année suivante. Mais dans les faits, c'est beaucoup plus complexe », alerte la CGT qui pointe plusieurs risques. « On multiplie les interlocuteurs et les collecteurs : entreprises, caisses de retraite, notaires... Il y a des risques de fraude, de faillite donc de rentrées budgétaires. Or, aujourd'hui, avec le système qui doit être modifié, le taux de recouvrement est de 99 % ».

Le syndicat rappelle également que le prélèvement à la source ne mettra pas un terme à la déclaration annuelle. « Il faudra toujours en remplir ».



Les militants de la CGT finances publiques ont souhaité sensibiliser les contribuables sur les risques du prélèvement à la source, instauré à partir de 2018.

« Pas une véritable réforme de la fiscalité »

« Or, les services ne seront plus adaptés à l'accueil et au conseil du public en raison des suppressions de poste. L'administration mise sur la dématérialisation avec les déclarations sur internet. Mais les contribuables ont toujours besoin de la proximité qui participe à la qualité du service public ».

La CGT dénonce « une simple réforme technique et non une véritable réforme de la fiscalité ».

Le syndicat aurait souhaité une plus grande progressivité de l'impôt sur le revenu et des moyens supplémentaires pour lutter contre la fraude fiscale. « Un manque à gagner pour l'État estimé à 80 milliards d'euros par an », affirme la CGT.

Rejoignez Le Télégramme
sur Facebook
[facebook.com/letelegramme](https://www.facebook.com/letelegramme)